



**COLLÈGE  
SAINT-  
BARTHÉLEMY**

## ENVOI EN LIGNE DU DOSSIER POUR POURSUIVRE DES ETUDES A CARACTERE MATHEMATIQUE EN 7<sup>ème</sup> PREPARATOIRE

### **Conditions d'admission :**

Afin de pouvoir poursuivre des études à caractère scientifique ou mathématique en 7<sup>ème</sup> préparatoire, tout futur étudiant doit remplir les conditions de base suivantes :

- Etre en possession d'une équivalence
- Transmettre par mail un dossier complet entre le 24 janvier et le 28 janvier 2022 ;
- Si l'étudiant est présent sur le territoire belge avant le 10 septembre, celui-ci devra suivre les cours dès cette date. Après cette date, l'élève se présentera au secrétariat dès son arrivée et ce jusqu'au 30 septembre.

**Aucune dérogation d'arrivée tardive ne pourra être accordée au-delà de cette date.**

### **Procédure à respecter pour rentrer votre dossier :**

Le dossier de l'étudiant devra comprendre :

1. La fiche ci-jointe de demande d'inscription (mathématique ou sciences) dûment complétée ;
2. Une photocopie des documents d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
3. Une photocopie du baccalauréat ou du relevé de notes ;
4. Une photocopie de l'équivalence ;
5. Une photocopie des attestations d'années d'études effectuées après le baccalauréat.

Lorsque ces différents documents seront en possession du demandeur, ils seront transmis du 24 janvier 2022 à partir de 8h jusqu'au 28 janvier 2022 à 12h **PAR MAIL UNIQUEMENT** à l'adresse mail suivante : [eleves@saintbar.be](mailto:eleves@saintbar.be)

Il est donc inutile de téléphoner ou de se présenter au Collège. Aucune information supplémentaire ne sera transmise et aucune personne ne pourra être reçue physiquement.

Il sera alors procédé à la vérification et l'analyse du dossier.

Au terme de celles-ci, une réponse favorable ou défavorable sera communiquée via le site du Collège dès le 14 mars 2022.

Pour les dossiers acceptés : **A PARTIR DU LUNDI 21 MARS 2022 JUSQU'AU JEUDI 31 MARS 2022**, la personne responsable de l'étudiant en Belgique pourra communiquer son adresse postale pour récupérer la préinscription moyennant la somme de 125 € à verser sur le compte BE40 3400 7110 3563 en mentionnant le nom et le prénom de l'élève en communication. Cette somme sera déduite du minerval de 1046 € qui sera payé sur le compte dès l'arrivée de l'élève sur le territoire.

Durant cette même semaine, la **reconduction d'inscription** pourra être récupérée. Au-delà de cette date, aucun document ne sera remis au responsable de l'étudiant.

S'il s'agit **d'une reconduction** d'un dossier introduit pour l'année 2021-2022, il suffit d'envoyer un courrier à l'adresse mail [eleves@saintbar.be](mailto:eleves@saintbar.be) en précisant le nom, prénom et date de naissance de la personne et envoyer une copie de la préinscription.

**Mise en garde :**

1. Nous attirons votre attention sur le fait que la délivrance d'une préinscription n'entraîne pas automatiquement l'octroi d'un visa d'études pour la Belgique, car celui-ci relève des autorités compétentes. Au cas où l'étudiant n'obtiendrait pas son visa, la préinscription sera remboursée ou reconduite pour l'année suivante (la reconduction ne peut se faire qu'une seule fois).
2. Afin que le dossier puisse aboutir dans les temps, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous avec l'Ambassade référente dès transmission du document de préinscription. Sachez également que les horaires des bureaux sont réduits en été !

Le directeur,

J-M DRIESKENS



# COLLÈGE SAINT- BARTHÉLEMY

## FICHE POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN

### 7° SPECIALE SCIENCES (7B)

12 heures de mathématiques- 18 heures de sciences

Année scolaire 2022-2023

**NOM** (en majuscules) :

**Prénom(s)** : (en majuscules)

Date et lieu de naissance :

Numéro de GSM : ..... Adresse mail : .....

## CURSUS SCOLAIRE

---

### BAC

Date de l'obtention :

Options :

Mention : (\*)

Nombre d'heures par semaine de

mathématiques :

chimie :

biologie :

physique :

## EQUIVALENCE

Equivalence ou avis favorable reçu

- date de l'obtention .....

- équivalence type long, secteur .....

- équivalence type court, secteur ..... (\*)

(\*) document officiel à joindre

## PARCOURS ENTRE LE BAC ET AUJOURD'HUI (études, travail, ...)

---

A rédiger comme l'exemple donné ci-dessous:

Année d'obtention	Secteur	Réussite : oui ou non
2020-2021	Bac	Oui
2021-2022	Première année en gestion	Oui (*)
Ou 2021-2022	Travail : Technicien de laboratoire	/

Année	Secteur	Réussite : oui ou non
20.... - 20...	Bac	Oui
20... - 20...		

(\*) Document officiel à joindre

## PROJET D'ETUDES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 (après la 7<sup>o</sup>) :

---

**NB :** En Belgique, à partir de septembre 2017, la réussite d'un examen d'admission est obligatoire pour accéder aux études de médecine (université). Il en est de même pour les études de dentisterie à partir de septembre 2018.

**Fait à**

**Date**

**SIGNATURE DE L'ETUDIANT**